



RIARC

ACRAN

6^{ème} Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF)

Arusha, du 15 au 18 décembre 2011

Discours d'ouverture de M. Ahmed GHAZALI

Président en exercice du RIARC Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle(HACA) du Maroc

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Conseillers, les Directeurs Généraux, les Directeurs et membres des services des différentes instances ici représentées,

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

Chers amis du RIARC,

Permettez-moi avant toute chose, au nom du RIARC tout entier, d'adresser les plus vives félicitations et les plus chaleureux remerciements à la TCRA tanzanienne, d'abord pour la qualité de l'accueil et l'efficacité de l'organisation de cette 6ème Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique, mais également pour l'ampleur des efforts déployés en tant que Vice-président au cours des deux années écoulées, en faveur de la concrétisation des objectifs de développement de notre Réseau.

Je voudrais également, en ma qualité de Président en exercice du Réseau mais aussi personnellement, signifier toute ma reconnaissance à la HAAC du Bénin pour sa disponibilité permanente et son dévouement efficient au timon du Secrétariat Exécutif du RIARC, mission combien importante pour notre fonctionnement opérationnel au quotidien et assumée avec brio.

Je souhaiterais enfin adresser tout particulièrement notre gratitude aux responsables, cadres et personnels techniques si généreusement mobilisés par les instances de régulation africaines pour composer l'équipe homogène et efficace du Comité d'Orientation, autour de la HACA, qui eu ainsi le privilège et la joie de compter sur leur disponibilité, leur engagement et leur compétence

au moment de mettre en œuvre la Feuille de route 2010-2011 que vous avez bien voulu lui tracer à Marrakech en 2009.

En effet, que de chemin a été parcouru depuis cette 5^{ème} Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique, que ce soit en termes de renforcement du caractère opérationnel de notre Réseau de manière globale, ou plus spécialement en matière d'actions de formation, de soutien, de transfert d'expertise et de coopération entreprises sur cette période par l'ensemble des membres du RIARC.

Je me réjouis donc sincèrement du choix porté sur cette belle ville d'Arusha, la « Genève de l'Afrique », cité de Julius Nyerere située à égale distance du Caire et du Cap, pour célébrer nos retrouvailles officielles depuis Marrakech, mais aussi pour mener une réflexion rétrospective sur l'esprit et l'action concrète de notre Réseau, et procéder à un exercice prospectif sur sa vocation future.

A ce sujet, la Présidence sortante marocaine présentera un bilan des réalisations du Réseau, qui sera l'occasion pour tous de procéder à l'évaluation des résultats des actions mises en œuvre au profit de ses membres, conformément aux orientations du Plan d'action 2010-2011, adopté par le Comité d'Orientation du RIARC à Rabat, en octobre 2010, qui traçait les axes prioritaires de travail et définissait des objectifs précis, de nature à consolider notre marche vers un fonctionnement efficient, afin d'être en mesure d'accompagner, par une régulation pertinente, le nécessaire développement de la société africaine de l'information et de la communication.

Dans ce cadre, je voulais mettre en relief le rôle déterminant des instances qui ont bénéficié des réalisations du Réseau sur la période 2010-2011, car elles se sont véritablement impliquées dans les actions d'appui et de soutien qui leur ont été destinées. Elles ont en effet interagité positivement avec le Réseau et ses missions de soutien, d'assistance et de transfert d'expertise, permettant ainsi une optimisation des actions entreprises et des projets réalisés.

Cette attitude constructive est un signe de l'âge de raison de notre Réseau, qui nous permet d'envisager le futur de manière sereine, combien même se complexifient les défis qui s'imposent à nous et nous préoccupent en tant que régulateurs des médias, dans le contexte d'une convergence accrue et de plus en plus globalisé. Or justement, au delà des réalisations, la consistance de ce

bilan 2010-2011 montre bien qu'il s'agit d'un labeur collectif, celui de tous et de chacun d'entre nous, agrégation d'efforts, de disponibilités, d'implications et d'énergies déployés au service du Réseau et de ses membres, apportant la preuve qu'une véritable régulation de la communication s'est développée sur notre continent, pleinement consciente des enjeux technologiques, juridiques, économiques, politiques, culturels et sociaux.

Car cette capacité croissante de coordination constitue à nos yeux le gage d'une possible intégration accrue, répondant au mieux à cet « impératif sérieux » qu'est « la nécessité d'une réglementation adaptée à chaque pays tout en évoluant dans un cadre international », déjà identifié par le Plan de développement du RIARC, adopté en octobre 2004 à Johannesburg et séquencé en 2005 à Cotonou, mais qui demeure encore d'actualité en vue de concrétiser davantage notre ambition de départ pour le Réseau, celle de devenir un pôle d'expertise et de professionnalisation de la régulation des médias, notamment audiovisuels, tout en s'imposant comme instrument de soutien et de qualification de ces derniers dans notre aire géographique.

Par conséquent, nous pensons réellement que tel est l'un des points fondamentaux de notre ordre du jour à Arusha, à travers l'examen et l'analyse générale des statuts, missions et compétences de nos instances de régulation à l'aune de leur convergence réglementaire, en vue d'une harmonisation plus poussée des textes régissant les secteurs de la Communication en Afrique.

Chers collègues et amis du RIARC,

Il s'agit bien là d'un enjeu d'avenir, que de parvenir à consolider nos acquis en matière de bonne gouvernance institutionnelle, afin d'assurer une organisation, une communication et un fonctionnement encore plus efficaces au RIARC, en examinant la possibilité de revisiter ses textes fondamentaux, ses structures et ses procédures, conformément aux recommandations des audits financier et organisationnel.

Car, après plus d'une décennie de libéralisation et de développement exponentiel des médias en Afrique, notamment avec l'apparition d'un nombre considérable de radios et la percée de l'outil Internet, la redéfinition du concept de régulation est devenue une priorité non seulement pour la plupart

des Etats africains, mais aussi pour les acteurs et les bailleurs de fonds qui sont décidés à soutenir ce mouvement.

L'évolution ininterrompue des technologies et des modes de consommation des médias, voire l'évolution même des besoins de ses membres, toute cette tendance de fond impose au Réseau d'apporter des réponses pertinentes à la question de la régulation future des médias, en défendant et illustrant un modèle commun embrassant toutes nos spécificités, dans un contexte où les difficultés ne trouvent plus de solutions dans le cadre strictement étatique.

Mesdames et messieurs,

La HACA du Maroc a tenté tout au long de sa présidence du Réseau, avec le concours des autres membres et notamment ceux du Comité d'Orientation, de souligner que notre mise à niveau juridique, institutionnelle, déontologique et organisationnelle est en réalité le pré-requis pour entamer sérieusement une autre phase relative à la régulation de demain, avec de nouveaux enjeux, sur de nouveaux terrains et avec de nouvelles implications, découlant de la convergence, logique et tendance de fond qui est à l'œuvre dans nos sociétés respectives, avec comme déclinaison majeure et immédiate le tout prochain passage définitif au Tout numérique.

Mesdames et messieurs,

En transcendant les limites traditionnelles de la coopération, le RIARC a su dévoiler son potentiel transversal au service d'une régulation efficace et renouvelée, dans le cadre de la bonne gouvernance, seule capable d'améliorer nos capacités opérationnelles à être en prise avec les évolutions technologiques constantes dans ce domaine.

Persévérons alors, en ce sens, pour tracer les voies qui mèneront le RIARC à être consacré comme acteur de référence en matière d'accompagnement de cette nouvelle régulation, de participation à la consolidation l'Etat de droit et d'appui à la société africaine de l'information.

En effet, né à la fin des années 1990 de cette double contingence qu'est, d'une part, la démocratisation progressive de la plupart des régimes politiques africains et, d'autre part, la libéralisation croissante de nos secteurs médiatiques, notre Réseau a été conçu dès l'origine comme un instrument

continental d'intégration. Bien plus qu'une simple structure multilatérale tendant à soutenir une revendication sociopolitique ou une vue de l'esprit, le RIARC constitue avant tout une organisation voulant permettre la mise en commun des énergies plurielles des instances africaines de régulation, en vue de mieux valoriser le rôle primordial des médias dans leur combat pour la préservation de notre diversité culturelle, de notre pluralisme politique, ainsi que notre qualification professionnelle, technologique et déontologique.

Les futurs plans d'action du RIARC devront donc certainement dessiner toujours plus concrètement la charpente de ce modèle commun de régulation que nous sommes en train de constituer, pour consolider ces importants acquis, notamment en déterminant les autres actions stratégiques ou conjoncturelles nécessaires à l'épanouissement pérenne du Réseau.

Nous sommes donc heureux de passer le relai à la Présidence Tanzanienne, avec la certitude qu'elle sera la plus apte à mettre en œuvre la feuille de route que vous voudrez bien lui tracer dans cette perspective, en vue de continuer à améliorer nos capacités opérationnelles à concevoir d'autres modes de gouvernance, fondés sur la concertation, la coopération et la recherche-développement, seuls à même de nous permettre une exploitation optimale des potentialités que nous offre la révolution numérique.

Chers collègues et amis du RIARC,

Avant de souhaiter le plein succès à nos travaux, je désirais enfin me réjouir avec vous du fait que notre Réseau ait pu franchir ces deux dernières années un palier supplémentaire dans la concrétisation de son rôle fondamental d'espace d'échanges et d'enrichissement mutuel.

J'espère donc qu'Arusha, cité panafricaine par excellence, sera le lieu indiqué pour imaginer les stratégies de développement les plus adaptées, afin que notre Réseau puisse aider à porter la voie de la communication africaine dans un monde où l'équilibre des pouvoirs connaît des mutations profondes.